



"LA SOCIÉTÉ MAROCAINE D'ENDOMÉTRIOSE ET
DE MÉDECINE DE LA REPRODUCTION - MSERM"

Geneva Switzerland,
Wednesday, March 6, 2024

"Conditions d'admission au diplôme de DERGA, programme"

"Conditions d'admission au programme Diplôme d'embryologie clinique, de génétique de la reproduction et d'andrologie (DERGA) :*

1. *Qualifications éducatives :*

- Les candidats doivent détenir un diplôme de bachelor ou équivalent dans un domaine pertinent tel que la biologie, la biotechnologie, la génétique, la médecine ou une discipline connexe.

2. *Cours préalables :*

- Certains programmes peuvent exiger des cours préalables spécifiques dans des matières telles que la biologie, la chimie, la génétique ou la physiologie de la reproduction. Les candidats doivent satisfaire à ces exigences pour être admissibles.

3. *Expérience professionnelle :*

- Bien que non toujours obligatoire, une expérience professionnelle pertinente dans des domaines tels que l'embryologie clinique, la génétique de la reproduction et l'andrologie peut renforcer la candidature d'un postulant.

4. *Maîtrise de la langue :*

- La maîtrise de la langue d'enseignement (par exemple, l'anglais) peut être requise. Les candidats peuvent devoir fournir des preuves de leur maîtrise de la langue par le biais de tests standardisés tels que le TOEFL ou l'IELTS.

5. *Lettres de recommandation :*

- Les candidats peuvent être tenus de soumettre des lettres de recommandation de références académiques ou professionnelles pouvant attester de leurs qualifications, compétences et potentiel de succès dans le programme."

6. *Déclaration d'intention*:

- Les candidats peuvent avoir besoin de soumettre une déclaration d'intention décrivant leurs objectifs académiques et professionnels, les raisons pour lesquelles ils poursuivent le diplôme, et comment le programme correspond à leurs aspirations.

7. *Entretien*:

- Certains programmes peuvent exiger que les candidats participent à un entretien dans le cadre du processus d'admission. L'entretien permet au comité d'admission d'évaluer la pertinence du candidat pour le programme.

8. *Frais de candidature*:

- Les candidats peuvent avoir besoin de payer des frais de candidature pour couvrir les coûts de traitement de leur demande. Le montant des frais et les instructions de paiement seront fournis par l'administration du programme.

9. *Dates limites d'admission*:

- Les candidats doivent respecter les dates limites d'admission spécifiées par le programme. Les demandes tardives pourraient ne pas être prises en considération.

10. *Exigences supplémentaires*:

- Selon le programme, des exigences supplémentaires telles que des scores aux tests standardisés (par exemple, le GRE), des échantillons d'écriture ou des portfolios peuvent être demandés.



1, Rue Mansour Saadi 20100 Quartier Racine - Casablanca Kingdom of Morocco
Tele : +212 5 22 39 73 39 - Phone: +212 6 69 85 62 55 - Fax :+212 5 22 39 25 33
www.msERM-congress.org / www.msERM.org
E-mail : msERM-congress@msERM.org / info@msERM.org

Beneficiary; Association "MSERM" RIB Bank
Account: 007780800429300030547650
BIC/Code SWIFT: BCMAMAMC IBAN;
International Bank Account Number. Bank;
AttijariWafa Bank Bank Address: 69 Rue
Prince Moulay Abdellah Casablanca
Morocco



"LA SOCIÉTÉ MAROCAINE D'ENDOMÉTRIOSE ET
DE MÉDECINE DE LA REPRODUCTION - MSERM"

Geneva Switzerland,
Wednesday, March 6, 2024

"Conditions d'admission au diplôme de DERGA, programme"

11. *Critères d'admission :*

- Les décisions d'admission sont généralement basées sur une combinaison de facteurs, y compris le dossier académique, l'expérience professionnelle, les lettres de recommandation, la déclaration d'objectif, la performance lors de l'entretien et l'adéquation globale avec le programme.

12. *Offre d'acceptation :*

- Les candidats qui répondent aux critères d'admission et sont sélectionnés pour l'admission recevront une offre d'acceptation du programme. Ils doivent ensuite confirmer leur acceptation et remplir toutes les exigences supplémentaires pour sécuriser leur place dans le programme.

Il est important pour les candidats de revoir attentivement les exigences d'admission spécifiques et les instructions fournies par le programme DERGA auquel ils postulent, car celles-ci peuvent varier en fonction de l'institution et des spécifications du programme.

Dr. Nouredine LOUANJLI – Maroc
Vice-président du Comité scientifique de la Société Marocaine
d'Endométrie et de Médecine de la Reproduction - MSERM"



1, Rue Mansour Saadi 20100 Quartier Racine - Casablanca Kingdom of Morocco
Tele : +212 5 22 39 73 39 - Phone: +212 6 69 85 62 55 - Fax : +212 5 22 39 25 33
www.msERM-congress.org / www.msERM.org
E-mail : msERM-congress@msERM.org / info@msERM.org

Beneficiary; Association "MSERM" RIB Bank
Account: 007780800429300030547650
BIC/Code SWIFT: BCMAMAMC IBAN;
International Bank Account Number. Bank;
AttijariWafa Bank Bank Address: 69 Rue
Prince Moulay Abdellah Casablanca
Morocco